

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DONNEVILLE**

Séance du 12 Octobre 2021

Date de la convocation: 6 octobre 2021

Délibération n° 2021-37

Membres

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un et le douze octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Bernard CROUZIL, Maire.

Etaient présents : Mmes COCHET, LAVERGNE, PIN-BELLOC et SENAC et MM. BOUTEILLER, CORNILLOU, CROUZIL, FRILLAY, GONINDARD, JOCTEUR-MONROZIER et OTAL.

Absents excusés : Mmes CASAGRANDE et FRANCH

Mme CASAGRANDE a donné pouvoir à M. CROUZIL

Mme FRANCH a donné pouvoir à M. OTAL

Mme COCHET Myriam a été élue secrétaire de séance.

Objet : Tarification de la location des salles communales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'adapter la procédure de location et le tarif de location des différentes salles communales.

➤ **Modalités :**

Monsieur le Maire précise que toute réservation, même à titre gracieux, doit faire l'objet d'une demande écrite qui devra impérativement transiter par le secrétariat avant d'être transmise et gérée par l'interlocuteur concerné par cette demande.

Le détail des modalités de réservation et d'utilisation de ces salles se trouvera dans les règlements intérieurs modifiés en cours de rédaction.

➤ **Tarifs à compter du 1^{er} décembre 2021 :**

SALLE DES FETES			
	Journée en semaine	Samedi et dimanche	Vendredi, samedi et dimanche
Donnevillois*	150 €	350 €	400 €
Extérieur*	180 €	600 €	800 €
CLAD	Gratuité selon disponibilité		
Autre association donnevilloise**	Gratuité 2 dates /an selon disponibilité		
Caution si dégradation	700 €		
Caution ménage	100 €		

SALLE SOCIO-CULTURELLE			
	Demi-journée	Journée	Week-end
Donnevillois*	30 €	60 €	120 €
Extérieur*	50 €	80 €	160 €
CLAD	Gratuité selon disponibilité		
Autre association donnevilloise**	Gratuité 2 dates /an selon disponibilité et au-delà tarif donnevillois		

SALLE D'EXPOSITION	
	Par exposition durée maximum 2 mois
Donnevillois*	50 €
Extérieur*	80 €
Gratuité si organisation par l'exposant d'un atelier enfant ou adulte en lien avec l'exposition	

SALLE DU BAS DE LA MAIRIE			
	Demi-journée	Journée	Week-end
Donnevillois*	20 €	40 €	80 €
Extérieur*	40 €	80 €	160 €
CLAD	Gratuité selon disponibilité		
Autre association donnevilloise**	Gratuité 2 dates /an selon disponibilité et au-delà tarif donnevillois		

*habitant, entreprise ou association

** association syndicale de lotissement ou Loi 1901

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'abroger toutes les délibérations antérieures relatives à la tarification des salles communales ;
- D'approuver les montants tels que présentés à compter du 1^{er} décembre 2021 et jusqu'à révision ;
- D'habiliter Mme ALVES DA CUNHA Christelle, secrétaire de mairie, à finaliser la rédaction des règlements intérieurs pour les points ne mettant pas en jeu la responsabilité de la collectivité,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les règlements intérieurs.

Ainsi délibéré le jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme.

**Le Maire,
Bernard CROUZIL**

Le Maire certifie que la présente délibération a été :
publiée le 22/10/2021
transmise au Représentant de l'Etat le 22/10/2021
Pour copie conforme
Le Maire,


